Vol. XVI. Saint-Boniface, Manitoba, 10 Decembre 1886 No. 9.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernan le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man,
Canada.

REPRODUCTIONS

CONSOLATION.

La neige tapissait la terre
Et frangeait le toit des maisons,
Au coin de l'âtre, solitaire,
Je regardais mes froids tisons.

Bientôt une douce parole
M'arrache à mon accablement..
"Viens, disait-on, car je console
Des regrets de l'isolement."

Une femme jeune et rieuse
S'accoudait à mon vieux fauteuil ;
La ravissante visiteuse
Sans bruit avait franchi le seuil.

"Ami, dans tes jours de souffrance,
Des ennuis je te guérirai,
A l'heure où s'en va l'espérance,
Vite, appelle-moi ; je viendrai."

"Mais qui donc ainsi m'encourage,
Quand je ne sais que devenir ?
"Je suis la compagne du sage ;
A ma voix il croit rajeunir.

"Le bon sourire de ta mère,
Tes jours d'illusion, de foi,
Et tous ceux qui t'aimaient naguère
Tu les reverras—grâce à moi !

"Les rêves de l'adolescence,
Le parfum du premier amour
Avec les fêtes de l'enfance
Vers toi reviendront tour à tour.

"Bien loin des ronces de la vie
Je te conduirai par la main :
Nous suivrons la route fleurie,
Car je choisirai le chemin.

"Adieu l'hiver et la vieillesse !
Le printemps te sourit là-bas :
Un chaud rayon déjà caresse
Le thyrse embaumé de lilas..."

"Quel est ton nom, bel ange rose,
qui parles de si doux plaisirs ?
"Je suis, pauvre vieillard morose,
L'ange des riants souvenirs."

ALEXANDRE PIEDAGNE.

PENSÉES.

Ne vous exagérez pas les maux de la vie et n'en méconnaissez pas les biens si vous voulez vivre heureux.

L'ombre et le silence sont les asiles que la vérité préfère.

Celui qui vous enseigne à se défier de tout le monde vous invite à vous défier de lui.

Dans la bouche d'une femme non n'est que le frère ainé de oui.

Les hommes cherchent les honneurs et font comme s'ils ne connaissaient point ce qui est honorable et ce qui est déshonorant.

Avec une bonne femme, chagrin demi-chagrin ; joie, double joie.

L'amitié est un devoir, l'amour est un droit ; l'amitié est imposée, l'amour s'impose ; l'amitié est un résultat, l'amour est une cause.

Rien n'aide a parler d'un livre comme de l'avoir lu.

Le parlementarisme : un gouvernement où les ministres font et défont les députés qui font ou défont les ministres.

La première fois qu'une épouse veut vous empêcher de sortir, on se fâche ; la seconde fois, on prémédite un assasinat ; la troisième fois on ne sort plus.

LA RACE FRANÇAISE.

La *Gazette* de Montréal consacre sous ce titre un long article à la race canadienne-française et au rôle qu'elle est appelée à jouer en Amérique. Cet écrit sympathique mérite reproduction et nous fera oublier quelque peu la campagne odieuse que mène le *Mail* contre tout ce qui est catholique et français :

La position de la race française sur ce continent, dit la *Gazette*, est à plusieurs points de vue très encourageante pour ceux qui se souviennent quel rôle important elle a joué dans le développement de la civilisation du nouveau-monde. En Canada elle s'est multipliée dans une proportion que la vieille France regarde comme phénoménale. Elle n'a pas tenu tête seulement dans la province de Québec, mais elle s'est répandue sur un rayon considérable d'Ontario, tandis que dans les provinces maritimes il y a un groupe français qui nous fait presque oublier l'histoire de l'expulsion des Acadiens. Dans le Nord-Ouest, si le développement des établissements français n'a pas marché d'égal à égal avec la colonisation anglaise, il a été cependant assez considérable pour pouvoir former un élément important de la population

Sur le million et demi et plus d'émigrants du Canada aux Etats-Unis durant les soixante dernières années, la majorité était des Canadiens-français, et même en tenant compte du rapatriement, les descendants de ces émigrés sont assez nombreux pour faire sentir leur influence dans la Nouvelle-Angleterre et les autres états. De la population française de l'Amérique du Nord, une petite proportion seulement peut être attribuée à l'émigration européenne.

La masse est composée de véritables enfants du sol et appartient à ces hardis et pieux colons qui plantèrent les fleurs de lys dans la Nouvelle-France au dix-septième siècle. C'est pourquoi ce n'est pas une ambition irraisonnable qui les pousse à vouloir perpétuer leur nationalité et leur langue depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. La longue rivalité entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre s'est terminée par la défaite de la première, mais ses enfants ont survécu à toutes les luttes qu'ils ont dû subir et ils tiennent plus que jamais à leur terre d'adoption.

Déjà, avant la cession de ce pays à la Grande-Bretagne, les Français avaient poussé leur voie avec une audace et un courage indomptables, au nord, à l'ouest, au sud jetant comme ils avançaient les fondations de ce qui furent plus tard de grandes villes. Ils ont découvert le Missisipi, ils ont ouvert le Nord-Ouest, ils pénétrèrent au cœur des pays sauvages et les parcoururent dans toute les directions faisant face à tous les dangers avec un courage qui ne craignait pas d'obstacles.

Ils ont occupé les premiers les provinces du Canada et la plupart des états de la république américaine. Bien longtemps avant que les "pélerins" eurent débarqué du *Mayflower*, Jacques-Cartier avait fait voile pour le Saint-Laurent. Les Français avaient commencé à coloniser l'Acadie avant que la compagnie de Londres eût envoyé ses colons à l'Ile Roanoke, premier noyau de la Virginie. Québec était fondé par Champlain avant que les Hollandais eurent donné leur $24 historiques pour le site de New-York. Les rivages des grands lacs étaient connus et des missions étaient établies dans Ontario avant que les colons de la Nouvelle-Angleterre eussent osé s'aventurer à cent milles dans les terres.

Le travail des explorations se continua sans relâche jusqu'à ce que de Montréal et de Québec des partis de voyageurs eurent atteint la Baie d'Hudson, le golfe du Mexique et les Montagnes Rocheuses. Les forts français ont été le point de départ non-seulement des provinces canadiennes mais de plusieurs états de l'Union américaine. La colonie d'Iberville devait devenir avec le temps le puissant empire de la Louisiane. Le Maine a dû son nom et son existence politique à la France. Le poste du Détroit a formé plus tard le Michigan.

L'Illinois est aussi de création française. Saint-Louis redit l'histoire de la colonisation du Missouri.

Les noms de l'Arkansas et de Vincennes disent à qui on doit leur établissement. Quand de pareilles conquêtes sont inscrites dans les annales françaises de l'Amérique du Nord, il n'est pas surprenant que les Canadiens-Français cherchent à conserver ce précieux héritage, leur langue leur littérature et leur foi

Leurs réclamations sont reconnues par la Grande-Bretagne et aujourd'hui la noble langue de Bossuet, de Racine et d'Hugo est parlée par des millions sur ce continent. Dans leur colonie mère, les Français jouissent de tous les priviléges auxquels un peuple peut aspirer. Dans le parlement du Dominion, quoiqu'ils soient en minorité, la langue française est sur le même pied que la langue anglaise. Il n'y a pas d'église plus libre que celle des Canadiens-Français. Pour l'éducation, ils sont leurs propres maîtres. Ils jouissent d'une parfaite égalité devant la loi avec leurs concitoyens d'origine anglaise. Leurs fils partagent également dans le patronage des gouvernements.

Un peuple fier, avec un passé honorable et de nobles aspirations, peut-il être mieux placé pour atteindre le but de ses ambitions.

L'annexion améliorait-elle sa position ? La langue, la foi, le système d'éducation des Canadiens-Français seraient-ils mieux ou plus protégés sous la gouverne du président Cleveland que sous celle du marquis de Lansdowne ? Ou, si le Canada revenait encore une fois sous la domination de la France, est-ce que le clergé, les écoles, les ordres religieux, seraient aussi parfaitement à l'abri de l'intervention de l'Etat qu'ils le sont à présent ? Nous n'avons pas d'hésition à répondre dans la négative.

Sous aucune puissance, le peuple canadien-français serait assuré de cette indépendance, de ce respect, de ces sympathies qu'on lui témoigne, comme il l'est sous le drapeau britannique que des hommes trompés eu ambitionnant une vulgaire populacerie voudraient voir disparaître,

C'est leur intérêt comme c'est le nôtre, que les Français et ceux de sang anglais vivent en paix dans une estime mutuelle et ceux qui leur disent le contraire sont moins leurs amis que nous le sommes.

Le Manitoba.

Vendredi, 10 Decembre 1886.

APRES LA VICTOIRE.

La lutte qui vient de se terminer, est certainement la plus forte qu'il y ait eu dans la province. De part et d'autre, elle a été vivement soutenue; mais la victoire est restée aux ministériels avec une majorité de 7 à 9. Sur une députation de 35, cette majorité est plus que suffisante pour permettre au gouvernement de se maintenir, et nous pouvons dire que le peuple n'a pas trouvé l'opposition mûre pour le pouvoir, malgré tous les présages funestes de la presse opposée. Un fait des plus significatifs, c'est la réélection des six membres du cabinet. Et, pour ceux qui ont suivi la lutte, combien ce résultat est éloigné des calculs fantaisistes de certains journaux de Manitoba, voire même d'autres provinces !

L'opposition ne doutait pas de sa victoire sur l'hon. Premier, après avoir si laborieusement accumulé tant d'accusations plus ou moins hasardées, et n'avoir épargné pour le défaire aucun moyen, et surtout les arguments *matériels*. La majorité de 79 de l'hon. M. Norquay est une belle victoire.

Comme nous l'avons déjà dit l'hon. M. LaRivière a été élu par acclamation, l'on n'a pas même pu lui trouver d'opposant.

L'opposition a encore à s'ingénier pendant quatre longues années pour trouver les moyens d'arriver au pouvoir.

Le zèle déployé par les amis du gouvernement dans la dernière campagne nous dit assez cependant, qu'elle est condamnée à ne gouverner qu'en rêve, selon le désir de la majorité des électeurs.

Le temps nous manque cette semaine, mais dans notre prochain numéro nous espérons pouvoir donner la notice biograghique des nouveaux députés.

ETAT DRS POLLS.

SAINT-BONIFACE.

L'hon. A. A. C. LaRivière, trésorier-provincial, élu par acclamation.

CARTIER.

M. Thomas Gelley, élu par acclamation.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

M. Joseph Burke, élu par acclamation.

ASSINIBOIA.

	Murray.	Ross.
Headingly	25	34
Saint-Charles,	82	12
St. James et Fort-Rouge	42	43
	149	89

Majorité pour l'hon. M. Murray, 60.

BRANDON-EST.

Le candidat de l'opposition, M. Smart a obtenu une majorité de 68 sur M. Winters. Votes pour Smart 561, pour Winters 493.

BRANDON OUEST.

Le candidat du gouvernement, M. Kirchoffer a obtenu une majorité de 14 sur l'hon. M. Sifton. Votes pour Kirchoffer 441, pour Sifton 427,

BEAUTIFUL PLAINS.

M. Crawford, oppositionniste, l'emporte sur M. Davidson, l'ancien député, par une majorité de 30 voix.

CARILLON.

	Marion	Jérome
LaBroquerie	31	5
DeSalaberry, No. 1	56	42
do No. 2	30	26
Loëwen (Hanover)	1	2
	118	75

Majorité pour Marion, 43.

CYPRESS.

M. Andrews, avocat de Winnipeg, et candidat du gouvernement, est battu par une voix par M. Thompson.

DENNIS.

M. McLean, libéral, a une majorité de 106 sur M. Routledge, conservateur.

DUFFERIN SUD.

M. Winram, oppositionniste, réélu par une majorité de 125 sur M. Bolton.

DUFFERIN-NORD.

	Roblin. (Opp.)	Wilson (Min.)
Agers		9 maj.
Nelson	...	23
Lorne	...	40
Miami	...	5
Salterville	égaux.	
Carman		14 maj.
Stevenfield	14	...
Lowes	40	...

Majorité totale pour Wilson 9.

EMERSON.

	Douglas.	Biggs.
1, Emerson	77	70
2. Joe Bridge	47	21
3. Lindsay	31	15
4. Mortlock	38	18
5. Narey	33	25
6. Dominion City	44	29
7. Lang	14	12
8. Reserve Canad.-française	38	7
	317	192

Majorité pour Douglas, 125.

KILDONAN ET SAINT-PAUL.

	MacBeth. Min.	Sutherland. Opp.
Kildonan-Ouest	36	29
do Est	103	94
Saint-Paul	55	35
	194	158

Majorité pour MacBeth.. 36

LAKESIDE.

M. McKenzie a une majorité de 52 voix sur M. Mawhinney ministériel et ancien député.

LA VERENDRYE.

	Prendergast,	Gagnon,
Sainte-Anne Ouest	45	45
do Centre	18	41
Giroux	29	38
Chortitz	1	1
Clearspring	15	14
Caledonia	17	11
Lorette	74	29
Saint-Norbert Station	9	12
	208	191
	191	

Majorité pour Prendergast 17

LORNE.

	Macdonnell. (Opp.)	Pentland (Min.)
Div. No. 1, Saint-Léon	85	44
" 2, do	.....	4 maj.
" 3, Saint-Alphonse	44	16
" 4, Norquay	10	73
" 4, Treherne	46	33
" 6, Holland.	41	45
" 7, Cypress Valley.	17	24

Majorité pour Macdonnell 4.

MINNEDOSA EST.

M. Gillies, conservateur, élu par 19 sur M. Crerar, libéral.

MINNEDOSA OUEST.

L'hon. Dr Harrison, ministre de l'Agriculture, est réélu par 65 voix sur Shanks candidat de l'opposition.

MOUNTAIN.

	Greenway.	Rogers.
Div. No. 1	30	15
" 2, Clearwater	43	23
" 3	48	25
" 4, Pilot Mound station	32	26
" 5	45	34
" 6	57	17
" 7	34	35
" 8, Pilot Mound	12	7
" 9	9	44
" 10	22	42
" 11	28	23
" 12, Holmfield	12	53
" 13	15	26

Majorité pour Greenway, 17.

MORRIS.

	Martin.	Smith.	Tennant.
Silver Plains	11	11	0
Morris	21	18	13
Union Point	33	12	5
St. Jean-Baptiste	65	8	20
Gretna	5	46	20
St. Pie	20	5	13
Gauthier	28	2	11
West-Lynne	7	3	41
Youville	24	7	5
Marais	3	25	5
Letellier	32	0	25
Rosenfeld	0	7	3
	249	144	161

Majorité pour Martin 88.

Nous espérons que M. Martin sera fidèle aux promesses qu'il a faites aux électeurs de Morris.

NORFOLK.

M. Thompson, oppositionniste, élu par 26 de majorité sur le Dr Gilbert.

PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Martin, de l'opposition, élu par 14 voix sur M. Smith.

RUSSELL.

Tous les retours donnent à M. E. P. Leacock une majorité de sept sur le fameux Fisher.

ROCKWOOD.

M. Jackson, libéral et ancien député, est réélu par une majorité de 6 sur M. Hagel conservateur.

SPRINGFIELD.

	MacArthur.	Smith.
North Spring	23	60
Sunnyside	23	41
Cook's Creek	41	28
Millbrook	34	41
South Plympton	36	21
Varenne, Whitemouth	32	13
	195	204

Majorité pour Smith, 9.

SHOALE LAKE.

L'hon. M. Hamilton, Procureur-Général l'importe sur M. Wilson par 101 voix.

ST. ANDREWS.

	Colcleugh, (Opp.)	Norquay, (Gov't.)
Div. No. 1, St. Andrew	32	81
" 2, St. Andrew	29	57
" 3, St. Clements.	24	19
" 4, Selkirk	127	130
" 5, St. Peter's	20	17
" 6,	42	80

L'hon. John Norquay élu par 79.

ST. CLEMENTS.

M. D. Glass, C. R. indépendant, bat M. Hay, ministériel, et M. Rabinson oppositionniste.

SOURIS.

M. Alexander ministériel l'emporte sur Livingstone par une trentaine de voix.

MONTAGNE TORTUE.

M. Young l'ancien député est réélu. L'on ne connait pas encore la majorité qu'il a eu sur M. Morton.

WESTBOURNE.

	Morton, (Opp.)	Brown, (Gov't)
Div. No. 1, Gladstone	37	50
" 2, Westbourne	25	38
" 3, Sandy Bay	...	47 maj
" 4. Pine Creek	...	11 maj
" 5, Palestine	49	19
" 6, Tupper	42	16
" 7, Manitoba Post.	...	33 maj

Majorité de l'hon. M. Brown 61.

WINNIPEG-NORD.

	Drewry.	Conklin
Quartier 4	594	571
Quartier 5	668	545
Quartier 6	120	37
Total	1382	1153

MAJORITÉS.

	Drewry.	Conklin
Quartier 4	23	00
Quartier 5	123	00
Quartier 6	83	00
Total	229	000
Majorité totale pour	229	000

WINNIPEG-SUD.

	Scarth.	Luxton
Quartier 1	62	73
Quartier 2	573	537
Quartier 3	47	55
Quartier 4	291	347
Total	973	1012

MAJORITÉS.

	Scarth.	Luxton
Quartier 1		11
Quartier 2	26	
Quartier 3		8
Quartier 4		56
Total	29	76
Majorité pour Luxton		36

WOODLANDS.

M. Robinson ministériel est élu dans ce comté. Voici l'état de tous les polls moins un ;

	Fortune (Opp.)	Robinson (Min.)	Wagner (Ind.)
Div. 1, Meadow Lea	23	27	35
" 2, Ossawa	30	13	21
" 3, Argyle	27	17	13
" 4, Saint-Laurent	1	68	18
" 5, Posen	8	27	30
" 1, Fairford	...	...	...
	89	152	117

RÉCAPITULATION.

Comtés.	Candidats.	Opp	Gov	Ind
Assiniboia	Murray	0	1	0
Brandon-Est	Smart	1	0	0
Brandon-Ouest.	Kirchoffer	0	1	0
Beautiful Plains	Crawford	1	0	0
Cartier	Gelley	0	1	0
Carillon	Marion	0	1	0
Cypress	Thompson	1	0	0
Dennis	McLean	1	0	0
Dufferin-Sud	Winram	1	0	0
Dufferin-Nord	Wilson	0	1	0
Emerson	Douglas	0	1	0
Kildonan	Macbeth	0	1	0
Lakeside	Mackenzie	1	0	0
LaVérandrie	Prendergast	0	1	0
Lorne	MacDonnell.	1	0	0
Minnedosa-Est	Gillies	0	1	0
Minnedosa-Ouest	Harrison	0	1	0
Mountain	Greenway	1	0	0
Morris	Martin	0	0	1
Norfolk	Thompson	1	0	0
Portage	Martin	1	0	0
Russell	Leacock.	0	1	0
Rockwood	Jackson	1	0	0
Springfield	Smith	0	1	0
Shoal Lake	Hamilton	0	1	0
St. Franç.-Xavier	Burke	0	1	0
St. Andrews	Norquay	0	1	0
St. Clements	Glass	0	0	1
Souris	Alexander	0	1	0
St. Boniface	LaRivière	0	1	0
Turtle Mountain	Young	1	0	0
Westbourne	Brown	0	1	0
Winnipeg-Nord	Drewry	0	1	0
Winnipeg-Sud	Luxton	1	0	0
Woodlands	Robinson	0	1	0
		13	20	2

MANITOBA : CHAMP D'IMMIGRATION.

V

En agriculture, la première qualité qu'on demande au sol, c'est la fertilité. Il est néanmoins des conditions accessoires dont l'existence assure soit un retour plus prompt, soit une économie de forces et de ressources ; telles sont les facilités d'exploitation.

Dans notre province, cette exploitation est doublement facile.

Nos territoires sont, en plus grande partie, de vastes prairies ; aucun défrichement n'est requis. Le colon peut donc, dès le lendemain de son arrivée, commencer son exploitation en confiant au sol des semences qui au bout de quelques mois lui donneront un rendement suffisant pour assurer de suite la vie de sa famille, quelque fois même, un surplus appréciable C'est un avantage qui n'est pas à méconnaître. Ce qui décourage souvent le colon, c'est la perspective d'être plusieurs années sans obtenir du sol dant il commence le défrichement la subsistance entière de sa famille. Au Manitoba, le colon jouit d'une toute autre perspective. Il est à noter aussi que le sol se prête admirablement au travail. Le terrain est uni, sans roches, facile à labourer ; les travaux d'égouttement sont très légers ; en beaucoup d'endroits encore, ils ne sont même nullement requis.

Le colon peut donc consacrer à quelque exploitation rémunératrice le temps qu'en d'autres pays il est obligé de donner à ces travaux pénibles du défrichement, de l'enlèvement des roches, du creusement des fossés.

M. Alf. Caron, autrefois de Louiseville, province de Québec et maintenant de St. Charles, Manitoba, confirme ces données dans une lettre dont voici un extrait :

"La qualité du sol est de beaucoup supérieure à tout ce que j'ai vu jusqu'à présent. *La facilité que nous avons d'employer les instruments perfectionnés rend la culture beaucoup plus prompte et beaucoup moins pénible que dans les vieilles provinces.*

"*L'un des grands avantages des cultivateurs de Manitoba, c'est qu'ils ne sont pas obligés de faire de fossés ni de rigoles pour égouter leur terrain.*"

Mais à la culture des céréales ou des légumes ne se bornent point les avantages offerts par notre province : elle est en outre éminemment favorable à l'élevage des animaux. Ses vastes prairies forment d'immenses pâturages dont l'usage est libre et gratuit, et qui fournissent au bétail la nourriture de l'été et de l'hiver.

Les territoires du Nord-Ouest seront sans aucun doute des pays producteurs de céréales ; mais l'élevage des bestiaux, et les industries agricoles qui peuvent se greffer sur un système de culture mixte, sont destinés à prendre également de fortes proportions.

Il suffit de dire que le foin croit naturellement dans nos prairies ; que pendant en grand nombre d'années encore, le colon en aura gratuitement dans la plupart des endroits, l'usage en été, et la coupe pour les mois d'hiver, pour apercevoir de suite les bénéfices qu'on peut attendre de l'élevage des animaux. Aussi voit-on actuellement nos cultivateurs s'efforcer de se monter de nombreux troupeaux. Leur but est de profiter d'abord des ressources que la nature a répandu tout autour d'eux, et ensuite, de se ménager un moyen d'alléger les pertes possibles par l'effet des gelées précoces.

L'abondance des fourrages, leurs fortes qualités nutritives, favorisent la croissance des animaux ; nous mettrons sur les marchés des produits tellement supérieurs que le commerce les recherchera. Nos cultivateurs pourront donc espérer écouler habituellement à des prix raisonnables, tout le bétail dont ils voudront disposer.

Avec une telle perspective, ils voient l'avantage de combiner leur culture avec l'élevage, car, au cas d'une gelée précoce, ils pourraient écouler le grain avarié et en retirer un excellent bénéfice en le faisant consommer par leurs animaux. La vente de ceux-ci constituerait la vente du grain.

Pourtant, si cette considération entre pour quelque chose dans le calcul de ceux qui se livrent à l'élevage, ce n'est pas la seule.

L'industrie laitière est appelée à prendre au milieu de nous un développement considérable.

Durant l'été dernier notre gouvernement local a eu l'heureuse idée d'appeler ici un homme expérimenté pour donner à notre population les renseignements dont elle a besoin en cette matière. M. Barré, un canadien-français, qui a eu également l'honneur d'être nommé professeur d'industrie laitière dans la province d'Ontario, a parcouru notre province, donnant dans chaque comté, et en plusieurs endroits même de chaque comté, des conférences instructives et intéressantes, enseignant la manière de confectioner un article—beurre ou fromage—qui puisse commander l'attention sur les marchés européens, faisant toucher du doigt à nos colons les avantages extraordinaires qu'offre notre province sous ce rapport.

Ces conférences semblent avoir ouvert de nouveaux horizons à nos cultivateurs, qui déjà, d'ailleurs, n'étaient pas sans y avoir pensé, et en certains cas, sans avoir fait des essais fructueux.

Nous sommes heureux de dire ici en passant que les premiers prix dans l'industrie laitière à notre dernière exposition provinciale, ont été remportés par un canadien-français : M. Caron, de Saint-Charles.

A l'heure actuelle, on avise dans nos paroisses à établir des beurreries ou des fromageries. Saint-Pierre de la Rivière-aux-Rats aura la sienne au printemps, pour faire concurrence à celles de Saint-Charles, de Saint-François-Xavier et de Saint-Laurent.

Cette dernière, dirigée par M. Lacoursière, est la création de M. le duc de Blacas, maintenant en Europe, mais qui a passé une couple d'années parmi nous, donnant à notre population l'exemple d'un grand esprit d'initiative.

Tous ces exemples et tous ces intelligents efforts auront pour effet de créer, à côté de la ferme, l'industrie laitière dans des conditions absolument avantageuses. Et contrairement à ce qui a été une opinion assez répandue, l'agriculture, au lieu de se limiter à la production des céréales, ira chercher un complément et un soutien dans l'élevage des animaux ; par ce système de culture mixte, toutes les ressources du pays seront mieux utilisées, on parera aux dangers exceptionnels, il est vrai, mais possibles, d'une saison inclémente, l'on ajoutera une nouvelle source de richesse à celle que le pays nous offre dans la fertilité du sol, bientôt nous exporterons non plus seulement du blé, de la farine, des céréales généralement, mais aussi des animaux de boucherie et les divers produits de la laiterie.

Comme exportateurs, nous nous trouverons, par notre grande route du Pacifique Canadien, dans une condition meilleure que n'importe lequel des Etats de l'Ouest Américain, lesquels commencent déjà à se servir de notre ligne pour le transport de leurs produits. Nous avons sur ce point le témoignage même de nos voisins.

L'hon. Horatio Seymour, ancien gouverneur de l'état de New-York, écrivait ce qui suit après avoir visité le Manitoba et le Nord-Ouest Canadien :

"Leur grande voie ferrée atteindra l'Océan Pacifique à Puget Sound avant notre *Northern Pacific*, et il sera prolongé bientôt vers l'est jusqu'à Montréal. La distance à Liverpool, par cette voie sera de 600 *milles plus courte* que n'importe quelle autre ligne américaine par laquelle le blé du Dakota pourrait être transporté."

Ce que prévoyait M. Seymour est maintenant réalisé ; et cette voie du Pacifique servira non plus seulement à l'exportation du blé, mais à l'exportation de tous nos autres produits.

Il y a cinq ans à peine nous étions les tributaires des Etats-Unis pour nos transports ; nous n'avions aucune route pour communiquer directement à la mer ; nous sommes maintenant affranchis de cette tutelle, grâce à notre route du Pacifique, si intelligemment et si promptement construite. Cette route, la plus courte de toutes les voies transcontinentales américaines, est déjà la grande artère d'un commerce qui ne peut que se développer, entre trois continents : l'Asie, l'Europe et les terres d'Amérique. Winnipeg sera vraisemblablement la métropole de ce commerce, augmenté de tout ce que les vastes et fertiles prairies qui l'entourent, verseront dans ses entrepôts. Une saine prospérité naîtra de cette situation exceptionnelle, et nous voudrions voir notre race devenir l'un des facteurs de cette prospérité ; il ne manquerait pas de lui en revenir une part importante sous forme de richesses et d'influence.

Terminons cet article en résumant les points que nous avons voulu faire ressortir :

Le Manitoba possède un sol extrêmement fertile, et d'une exploitation aussi facile que variée.

L'élevage des animaux peut s'y faire, seul, ou combiné avec la culture des céréales ;

L'herbe de nos prairies, abondante et nutrive, est propre à former d'excellents sujets tant pour la boucherie que pour l'industrie laitière ;

Par l'ouverture du Pacifique, tous les marchés du monde sont pour ainsi dire mis à notre portée.

Ces ressources diverses, fécondées par un travail constant et par la régularité des habitudes, engendreront la prospérité ;

Les Canadiens-français, qui ont été les premiers en date au Manitoba, ne voudront point paraître tourner le dos à leur passé, en laissant tomber ces richesses et cet avenir aux mains uniques d'immigrants peu sympathiques, et qui finiraient par exercer une influence dominante si nous négligions de nous fortifier au milieu d'eux.

T. A. BERNIER.

Affaires Municipales.

A l'assemblée des contribuables qui a eu lieu lundi soir à l'hôtel-de-ville, M. le Maire Bernier a fait l'exposé des affaires de la ville. La résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité parle par elle-même :—

Il est proposé par l'hon. Sénateur Girard, appuyé par M. E. Marcoux, qu'il soit résolu que :

"M. Bernier, par sa conduite des affaires de la ville pendant l'année 1886, a bien mérité des contribuables de la ville de Saint-Boniface, et qu'il devrait permettre sa ré-élection comme Maire pour l'année prochaine."

M. Bernier a répondu en exprimant sa gratitude envers les citoyens de Saint-Boniface qui, à trois reprises différentes, l'ont placé à la tête de leur ville. Il dit qu'il s'est toujours senti excessivement honoré de ces marques de bon vouloir, et d'avoir été trouvé digne d'être constitué le principal représentant de la ville de Saint-Boniface, la seule ville française de l'Ouest. Quand à sa réélection il prie l'assemblée de bien vouloir ne pas insister ; il ne se croit pas nécessaire à la conduite des affaires de la ville et le fardeau comme l'honneur doivent être partagés. Il est maintenant engagé dans des travaux spéciaux dont les résultats seront à l'avantage de ces concitoyens, et qui réclament toute son attention.

NOMINATIONS.

La nomination pour la charge de maire, préfet, échevins ou conseillers, pour les cités, villes et municipalités ont eu lieu mardi, le 2 courant, conformément aux dispositions l'acte municipal de Manitoba.

Voici le résultat de la nomination dans les places qu'il nous importe le plus de connaître.

VILLE DE SAINT-BONIFACE.

Proposé par MM. Gédéon Bourdeau, Louis Levreault, George Germain et Louis Lafranchise, appuyé par MM. George Couture, Joseph Joyal, G. Cloutier et Napoléon Lemay,

Que Luc-Joseph-Arthur Lévêque, écuier, de la ville de Saint-Boniface, soit dûment nommé et élu Maire de la ville de Saint-Boniface pour l'année courante et mil huit cent quatre-vingt-sept.

Quartier No. 1.—Proposé par M. A. Gauvin, appuyé par M. T. Pelletier,

Que M. Roger Marion soit mis en nomination pour le quartier No. 1.

Proposé par M. G. Germain, appuyé par M. Alexis Desgagné,

Que M. Alfred Bleau soit mis en nomination pour le quartier No. 1.

Quartier No. 2.—MM. Gédéon Bourdeau et J. P. O. Allaire ont été mis en nomination, le premier par MM. T. Létourneau et T. Pelletier, le second par MM. T. Létourneau et P. Gosselin.

Quartier No. 3.—Dans ce quartier, M. P. A. D'Auteuil a été proposé par MM. D. Dussault et A. Gauvin ; M. J. B. Lauzon par MM. L. Lafranchise et M. Charbonneau ; M. Jos. Joyal par MM. P. F. Soucy et J. B. Poirier, et M. Louis Levreault par l'hon. M. Girard et M. L. J. A. Lévêque.

Quartier No. 4—M. H. F. Despars a été présenté par MM. Thos. Cassin et G. Arial, et M. Lazare Ferland par MM. Thos. Cassin et Ls. Lafranchise.

Ainsi, pour toute la ville, il n'y aura d'élection que dans le quartier No. 3, M. E. Lloyd, l'officier-rapporteur, ayant déclaré M. Lévêque comme maire, MM. Bleau, Marion, Bourdeau, Allaire, Despars et Ferland, comme conseillers, élus par acclamation.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE.

Pour la charge de préfet la lutte se fera entre MM. Victor Mager et Télesphore Pelletier, et pour six conseillers entre MM. S. Carrière, A. Guay, J. B. Lavoie, jr., J. B. Béliveau, Alex. Allard, D. Carrière, F. Poitras, C. Bousquet, H. McQuade et Alf. Inglehart.

MUNICIPALITÉ DE TACHÉ, LORETTE.

Préfet, M. Agénor Dubuc, réélu par acclamation.

Conseillers : Quartier 1, M. Edouard Landry, par acclamation ; 2, MM. Maxime Dumais et Joseph Landry, en nomination ; 3, MM. Wilbrod Prince, Colin McDougall et Romain Lagimodière, en nomination ; 4, MM. Rémi Manaigre et Joseph Richard, élus par acclamation.

MUNICIPALITÉ DE DESALABERRY, SAINT-PIERRE.

Les élections se sont toutes faites par acclamation. Préfet, M. Placide Carrière, réélu. Conseillers : quartier 1, MM. Jean Rougeau et Louis Carrière ; 2, MM. Hilaire Gagner et Louis Desrivières ; 3, MM. Jos. Gladu et A. Morin.

MUNICIPALITÉ DE SIFTON, LAC-DES-CHÊNES.

Pour préfet, MM. R. Sutherland et Alex. Leitch. Conseillers, quartier 1, MM. W. A. Walker, R. J. Stewart et J. Lavallée ; 2, M. A. Marion, A. McFerlane, J. Gillespie, J. Dickson et M. Masson ; 3, M. J. Scott et G. R. Campion, par acclamation.

MUNICIPALITÉ DE LABROQUERIE.

Tous élus par acclamation. Préfet, M. Joseph Pion, jr. ; conseillers, MM. Louis Dubreuil, Joseph Berthiaume, Joseph Lambert, Hormisdas Therrien, Olivier Lambert et Simon Boutin.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT.

Préfet, M. John Kenny, réélu par acclamation. Quartier No. 1, M. Jos. Riel élu par acclamation ; en nomination, quartier No. 2, MM. Henri Tourond, François Frabisher et Antoine Vermette ; No. 3, MM. Joseph St. Germain et L. Fox Pitt ; No. 4, MM. Damase Leblanc, sr., et Pierre Laramée ; No. 5, MM. Pierre Delorme, sr., et M. J. B. Dupuis, jr. ; No. 6, MM. Pierre Gauthier et Louis Léveillé.

NOTES HISTORIQUES.

MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

De 1818 à 1822.

(*Suite.*)

M. Provencher avait désiré, s'il eut été possible, que sa consécration eut lieu à Nicolet, mais des travaux faits à l'église mirent un obstacle à la réalisation de ce désir. Mgr Plessis le laissa libre de choisir l'endroit qu'il préfèrerait ; il fut décidé que la cérémonie du sacre aurait lieu dans l'église paroissiale des Trois-Rivières. (1)

(1) NOTE—Il avait d abord été réglé que Mgr Provencher serait sacré à Nicolet, mais ce premier plan fut dérangé parceque les tours de l'église menaçaient ruine.

L'époque de la consécration de Mgr Provencher coïncidait presque avec celle qu'il avait d'abord fixée pour son départ ; il s'attendait à s'embarquer le 15 mai pour ses missions. Du moment qu'il avait su qu'il ne pouvait plus probablement compter sur le passage promis par les agents de la compagnie, il s'était mis en route pour trouver un canot, un guide, des rameurs et tout l'équipement de sa petite caravane. Ce fut pour lui un surcroit de fatigue incroyable. Seul pour voir à tous les préparatifs du voyage, il était occupé jour et nuit. Il passa en retraite la dernière semaine qui précéda sa consécration ; il commençait déjà à éprouver les soucis inhérents à la haute dignité qu'il avait tant redoutée, et il sentait combien il avait besoin de puiser dans la prière et la méditation le courage et la force pour en porter le poids. Il écrivait à Mgr Plessis : "Tous ces contretemps que j'éprouve, et la misère que j'ai à trouver des sujets me font craindre que je ne sois pas à ma place, et que votre choix ne soit mal tombé. Je suis un bien pauvre ouvrier, mais j'attend tout du secours de Dieu."

La consécration de Mgr Provencher eut lieu le dimanche avant l'Ascension (qui tombait cette année-là, le 12 mai). Ses bulles lui donnaient le titre de Juliopolis en Galatie. L'évêque consécrateur fut Mgr Plessis assisté de Mgr de Saldes, son coadjuteur et de Mgr de Telmesse son suffragant pour le district de Montréal. C'était la première consécration épiscopale faite par trois évêques en Canada.

Le départ de Mgr Provencher fixé au 15, fut différé jusqu'à la fin du mois ; il ne fit ses adieux à la paroisse d'Yamachiche que le 23 mai pour se rendre de là à Montréal où il avait besoin de consulter les agents de la Compagnie. En route, il s'arrêta à Varennes où il officia le jour de la Pentecôte ; le lundi, 2de fête de la Pentecôte, il chanta les Vêpres à Boucherville, puis traversa à la Pointe aux Trembles pour se rendre le même jour au Séminaire de Montréal.

Les agents de la Compagnie qui avaient refusé un passage à Mgr Provencher se montrèrent cette fois d'une obligeance admirable pour l'aider à préparer son canot. Le 31 mai, il écrivait à l'évêque de Québec pour lui annoncer son départ fixé au lendemain, 1er juin.

"Je pars dit-il, aujourd'hui pour Lachine ; de là, je me rendrai à la Pointe-Claire où je coucherai ; j'assisterai à l'office de dimanche. Je pars en grand canot avec onze hommes dont quatre ne vont que jusqu'au Fort-William, d'où ils redescendront au compte de la Compagnie. Je me rendrai à la Rivière-Rouge en canot du Nord avec sept hommes. MM. les agents de la Compagnie m'ont engagé à cela afin de me mettre autant que possible à l'abri du danger que la hauteur extraordinaire des eaux pourrait me causer. La Compagnie me donne même un homme que je n'ai qu'à nourrir. Je puis le dire à la louange de M. Thain, il a mis tout en son pouvoir pour me faciliter la route."

Le premier juin, Mgr Provencher, fit pour la seconde fois ses adieux au Canada. Quatre ans auparavant quand il avait laissé son pays pour aller simple prêtre missionnaire, dans une terre lointaine, travailler à la conversion des pauvres infidèles, son sacrifice avait été grand sans doute, mais, il pouvait encore conserver au fond de son cœur l'espoir de revenir un jour dans sa patrie, se reposer de ses fatigues et mourir au milieu des siens. Comme l'ont presque tous fait ceux qui ont été ses coopérateurs dans l'œuvre des missions. Cette fois, il n'en est plus ainsi ; Mgr Provencher part revêtu de la dignité épiscopale, et cette dignité l'attache pour jusqu'à la mort à l'église qu'il vient d'adopter pour son épouse. Pour lui, désormais, la patrie sera le champ que vient de lui assigner le Pontife Suprême ; pour famille, il aura les tribus sauvages et les quelques blancs disséminés sur le vaste territoire du Nord-Ouest.

C'était la vue de tous ces sacrifices qui avaient soulevé dans son cœur toutes les répugnances de la nature lorsque ses bulles lui avaient été présentées par Mgr Plessis deux ans auparavant, et qui lui avaient fait répandre tant de larmes ; mais ce combat était fini ; son âme de prêtre aidée du secours d'en haut avait parlé plus fort que la nature, et il était sorti triomphant de la lutte. Cette fois, il part content pour obéir à la voie de Dieu qui l'appelle. Il sort de son pays comme autre fois le patriarche Abraham pour aller dans une terre étrangère y devenir dans l'ordre bien supérieur de la grâce, le père d'un grand peuple qui sera le peuple de Dieu.

Le 24 juin, Mgr Provencher arrivait à l'Ile Drummond, dans le Lac Huron ; il écrivit de là à Mgr Plessis pour lui donner des nouvelles de cette première partie de sa route. Il s'arrêta quelques jours en cet endroit pour entendre des confessions et baptiser des enfants. Il y avait dans cette île environ cinq cents catholiques, pauvres chrétiens abandonnés. La plupart étaient des canadiens unis à des femmes du pays. Mgr Provencher insista dans sa lettre à Mgr Plessis pour que celui-ci y envoya un prêtre donner une mission. Dans son passage à

l'Ile Drummond, il baptisa vingt quatre enfants ; il aurait voulu y demeurer plus longtemps pour enseigner un peu de prières et de catéchisme à ces pauvres gens. "Il m'est difficile, dit-il, de faire un long séjour dans ce poste à cette saison ; j'y ai dit la messe ; j'ai fait un mariage, et j'ai baptisé 24 enfants.

"J'ai eu du beau temps jusqu'à présent, les eaux sont très hautes et nous allons lentement M. Harper, mon compagnon, est en bonne santé ; il me parait un bon sujet."

Le 6 juillet, Mgr Provencher arrivait sans accident au Fort William.

(*A continuer.*)

G. D.

SOCIETES D'AGRICULTURE.

En vertu des dispositions d'un acte passé à la dernière session de l'Assemblée Législative, des assemblées ont été tenues dans presque chaque division électorale dans la Province, pour organiser des sociétés d'agriculture en remplacement des sociétés ci-devant existantes. La loi actuelle autorise une société dans chaque division électorale telle que constituée pour les fins de la représentation à l'Assemblée Législative. Dans un cas, Portage-la-Prairie et Selkirk, les deux divisions ont établi une société unie. Suit une liste des diverses sociétés :

CARTIER.

Président, Elie Brisebois, Saint-Norbert ; 1er vice-président, Joseph Charrette, Saint-Norbert ; 2me vice-président, F. Préfontaine, Sainte-Agathe ; sec.-trésorier, Joseph Lemay, Saint-Norbert ; auditeurs, Louis F. Dufort et Rév. N. J Ritchot, Saint-Norbert ; directeurs, Firmin Préfontaine, Narcisse Olivier, Andrew Dryden, Sainte-Agathe ; Joseph St. Germain, jr., Elie Brisebois, Joseph Charrette, Théophile Jetté, Alex. Trottier, Pierre Lachance, Saint-Norbert ; Jean-Baptiste Laronde, Saint-Vital.

LA VÉRANDRYE

Président, J. B. Desautels, Sainte-Anne ; 1er vice-président, Joseph St. Onge, sr., Sainte-Anne ; 2me vice-président, Théophile Paré, Sainte-Anne ; sec.-trésorier, F. H. Demers, Sainte-Anne ; auditeurs, M. C. Rock et Eugène Desautels, Sainte-Anne ; directeurs, Joseph St. Onge, sr., Rév. L. R. Giroux, Théophile Paré, J. B. Desautels, H. J. Richer, J. H. Stanger, Auguste Harrison, B. Jodoin, A. Parent et Pierre Curtaz, Sainte-Anne.

AIDE A L'AGRICULTURE.

ALLOCATIONS AUX DIVERSES SOCIÉTÉS LOCALES.

La distribution de l'allocation provinciale aux sociétés d'agriculture de division électorale de Manitoba, pour l'année courante, a été faite et des chèques pour chaque montant respectivement ont été transmis aux divers secrétaires-trésorier. La société de Dufferin Sud n'ayant pas fait les rapports requis par le statut, sur lesquels sont basés la distribution, n'y participe pas. Les montants suivants ont été payés à chaque société :

Birtle, No. 1	$264 68
Birtle, No. 2	256 95
Brandon, No. 1	497 08
Brandon, No. 2	282 50
Dauphin	237 00
Dufferin Nord	258 30
Emerson	252 90
Minnedosa, No. 2	285 90
Mountain, No. 1	252 11
Mountain, No. 2	166 00
Morris, No. 1	155 60
Norfolk, No. 1	218 00
Norfolk, No. 2	164 55
Portage, High Bluff, Burnside et Poplar Point	320 55
Rockwood	266 60
Springfield	252 70
St. Andrews	196 00
St. Clements	165 00
St. François Xavier	221 00
Turtle Mountain, No. 1	263 00
Turtle Moumtain, No. 2	263 85
Westbourne	252 40
Woodlands	258 25

Nouvelles Politiques.

—La date des élections pour Ontario a été rapprochée d'un jour. La nomination sera le 21 et la votation le 28 décembre courant.

—Mardi dernier était la dernière journée du terme d'office de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Dewdney, des Territoires du Nord-Ouest. Il est rumeur qu'il continuera a exercer ses fonctions jusqu'après les élections et peut-être aussi pour une autre période de cinq années.

—Il y a trente-cinq élections de contestées sur soixante-cinq dans la province de Québec. Voici la liste :

Champlain, Trudel — Montréal-Centre, McShane — Portneuf, Tessier — Rimouski Martin—Kamouraska, Gagnon — L'Islet, Déchêne—Charlevoix, Morin — Trois-Rivières, Turcotte—Joliette, Bazinet—L'Assomption, Forest—Beauharnois, Bisson—Rouville, Lareau—Richelieu, Cardin—Verchères, Lussier—Lévis, Lemieux—Québec-Ouest, Murphy—Jacques-Cartier, Boyer—Bagot, Pilon—Chateauguay, Robidoux—Chambly, Rocheleau—Dorchester, Larochelle—Témiscouata, Deschênes—Beauce, Blanchet—Mégantic, Johnston—Maskinongé, Caron—Hochelaga, Villeneuve—Montréal-Ouest, Hall—Laprairie, Charlebois—Laval, Leblanc—Ottawa, Cormier—Comté de Québec, Casgrain—Terrebonne, Nantel—Nicolet, Dorais—Saint-Maurice, Duplessis—Stanstead, Baldwin — Montmorency, Desjardins—Bellechasse, Fancher.

C'est plus de la moitié de la députation. Il y en aura d'autres.

—Nous lisons dans *La Minerve* du 3 courant :

Une dépêche spéciale nous annonce que l'honorable M. LaRivière, trésorier-provinciale de Manitoba, a été réélu par acclamation, hier, dans la circonscription de Saint-Boniface, qu'il représente depuis une dizaine d'années, et qui est le grand centre français du Nord-Ouest. Nos félicitations à notre ami, qui représente dans le gouvernement conservateur de Manitoba l'élément français et catholique.

PERSONNEL.

Nous sommes tout-à-fait heureux d'apprendre et d'annoncer que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque va de mieux en mieux.

M. J. Ernest Cyr souffre depuis quelques jours d'une forte attaque de bronchite.

Nous avons eu la visite de notre ami, M. J. O. Poitras, du département des postes. M. Poitras revient avec sa famille se fixer au milieu de nous. Nous saluons son retour et espérons qu'il sera bientôt complètement guéri de la maladie qui le fait souffrir depuis des mois.

CHOSES ET AUTRES

—Le lot de $5,000 de la loterie nationale de colonisation organisée par M. le curé Labelle a été gagné par un tailleur de pierre de Québec nommé Jacques Moisan.

—La quantité du fromage exportée cette année du Canada, pendant la saison de navigation, s'élève à 893,921 boites, soit 132,680 de moins qu'en 1885, 214,536 de moins qu'en 1882 et 62,691 de plus qu'en 1883.

—En 1830 il y avait 23 milles de chemin de fer construits aux Etats-Unis ; en janvier 1886, il y en avait 126,718 milles.

$8,225,740 sont investis dans le commerce du sel. Il en a été vendu l'année dernière 29,810,208 minots.

Dans le cours de cette année les importations aux Etats-Unis, ont surtout été : Gommes $4,400,166, Thés $13,636,053, Céréales $6,704,543, Dentelles $10,012,394, Soiries $36,673,646, Vins $5,660,833.

—Une compagnie vient d'être formée avec un capital-actions de $10,000,000 pour jeter un cable sous-marin entre l'Australie et la Colombie Anglaise.

—Le revenu net du chemin de fer du Pacifique canadien, du premier janvier au 31 octobre, a été de $2,975,004.66.

—Les cheminées de Londres fournissent 50,000 tonnes de suie par année. Elle rapporte $200,000, et on s'en sert pour engraisser la terre, une demi-tonne de l'arpent.

—M. Edouard Drumond, l'auteur du livre qui a fait tant de bruit cette année, la *France juive*, vient de publier un nouvel ouvrage qui est en quelque sorte la suite du primier et qui est intitulé : *La France juive devant l'opinion.*

—Laure Conan, l'auteur d'*Angeline de Montbrun*, doit publier incessamment un nouvel ouvrage.

—Voici quelques renseignements sur les Etats-Unis :

La république voisine couvre une superficie de 3,547,000 milles carrés La longeur des Etats-Unis de l'est à l'ouest est de 2,800 milles Leur largeur est de 1,200 milles. La frontière anglaise court sur une longueur de 3,540 milles, la frontière mexicaine sur une longeur de 1,550 milles. Il y a aux Etats-Unis 5,715 milles de côtes maritimes, et 3,450 de côtes terrestres. Ce pays est composé de 38 états et de 10 territoires. L'état de New-York est le plus peuplé puis viennent par ordre ceux de la Pensylvanie, de l Ohio, de l'Illinois. Les plus grandes villes des Etats sont par gradation : New-York, Philadelphie, Brocklyn, Washigton ; celle-ci est la capitale, elle a une population de 147,293 âmes.

—Le Palais de Glace qu'on se propose d'ériger pour le prochain Carnaval à Montréal sera plus spacieux qu'aucun de ses prédécesseurs, et couvrira un carré irrégulier de quelques 14,000 pieds. Il y aura aussi cette différence avec les palais de Glace des années précédentes, qu'aucune des parties de ses flancs ne sera semblable, offrant une grande variété de moulures, à différents points de vue. A chaque angle s'élèvera une tour, la principale aura une hauteur de 102 pieds, celle de l'angle sud-ouest ressemblera à la fameuse tour ronde du palais Windsor, les deux autres auront 50 et 80 pieds de haut respectivement, un escalier de glace, en spirale, conduira à un parapet, entourant une des plus hautes tours d'où l'on pourra jouir d'un beau point de vue.

—La saison de 1886 aura été la plus pauvre depuis 1874 en exportation de beurres. Seulement 55,229 paquets ont été exportés, soit 11,316 paquets de moins qu'en 1885 ; 52,908 de moins qu'en 1884 ; 37,535 de moins qu'en 1883 ; 9,391 de moins qu'en 1882. La valeur des beurres exportés est descendue de $2,585,000 en 1880 à $610,000 en 1886.

—Le Dr. McEachran, inspecteur vétérinaire du Canada, part prochainement pour l'Angleterre, où il s'occupera, avec les officiers vétérinaires du Conseil Privé, des intérêts du commerce de bestiaux et de la quarantaine. Il croit que la pleuro-pneumonie a cessé d'exister à Lévis, mais, par prudence, on y gardera encore les animaux plusieurs mois.

Vu que cette maladie à sévi durant plusieurs années à Chicago, il a recommandé au gouvernement canadien d'établir une quarantaine aux points de distribution de l'Ouest et du Nord-Ouest. D'après ces suggestions, une quarantaine de quatre-vingt-dix jours devra être faite à Milk Rock, Alberta, à Oak Lake, Saskatchewan, et à Emerson, Manitoba, seuls points par lesquels le bétail pourra entrer au Nord-Ouest.

L'importance de ces mesures de précaution devient évidente, si l'on considère que les ranchs du Nord-Ouest comprennent aujourd'hui plus de 200,000 animaux, représentant une valeur de plus de $6,000,000, et que ces chiffres augmentent rapidement.

Correspondance.

[Nous ne sommes point responsables des opinions exprimées par nos correspondants.]

Saint-Norbert, 7 décembre 1886.

A M. le Redacteur du *Manitoba*,

Monsieur,—Sachant que les colonnes de votre journal sont ouvertes à toutes correspondances pour le bénéfice public, permettez-moi, dans l'intérêt des contribuables de la municipalité de Cartier de traiter un petit sujet.

Nous avons dans Saint-Norbert, pour le malheur de la paroisse, un certain personnage qui se croit d'une grande importance. Aussi, prend-il une large part dans toutes nos affaires publiques.

Quand il est question d'une amélioration quelconque, même très nécessaire pour l'avantage de notre localité, invariablement il est contre. Nous avons eu besoin de chemins, de ponts, etc., comme partout ailleurs, et toujours cette même personne a suscité tous les obstacles possibles à ces choses indispensables dans un pays nouveau, et par là causé plus de frais et de dépenses à notre conseil municipal. Cet homme est l'ennemi de tous nos intérêts nationaux comme il est contraire à tout esprit de progrès. Dans une assemblée récemment tenue à Saint-Vital, il avouait avoir reçu d'amères reproches pour avoir volontairement été la cause que ce comté dont la grande majorité est française, fut, il y a peu d'années, représenté dans la législature de Manitoba par un anglais.

Il a deux faces : il est du parti libéral lorsqu'il est question du gouvernement fédéral, et conservateur quand il s'agit de notre gouvernement provincial.

Cet être semble être né pour servir toutes les mauvaises causes. Se met-il d'un parti, ce parti est perdu—preuve : notre dernière élection parlementaire.

Il est l'infatigable travailleur qui ne cherche qu'à créer et à augmenter les divisions de parti qui sont bien trop nombreuses ici. Toujours, à chaque élection municipale, il est au premier rang pour occasionner des embarras multiples. Le bon homme a une dizaine d'amis, sincères dans leur admiration pour lui, et parmi lesquels il choisit des candidats pour faire de fortes oppositions chaque année. Heureusement qu'ils sont battus d'une façon à leur faire honte, mais maintenant la chose est devenue ridicule. Il me semble que la personne que j'ai décrite et qui s'appelle Joseph Lemay devrait pour son avantage et celui du public garder ses capacités pour lui-même et demeurer chez lui à méditer sur son passé qui n'est pas beaucoup exemplaire.

Monsieur Lemay recommence encore cette année au sujet des élections municipales, une guerre acharnée contre certaines personnes qui n'ont point la qualité de lui plaire ; aussi puisse le public le connaître davantage par cette correspondance.

Probablement en réponse, ce monsieur nous apportera un déluge de fausses argumentations, mais d'avance je crois qu'il ne sera pas important de revenir à son sujet.

Vous remerciant d'avance, M. le Rédacteur, pour la publication de cette correspondance.

Je suis votre dévoué serviteur,

ELIE BRISEBOIS.

NAISSANCES.

—En cette ville, le 6 courant, la Dame de M. Joseph Morin, typographe à la Cie Canadienne de Publication, un fils.

DECES.

—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 1 an et 7 mois, Pierre, enfant de M. Jean-Baptiste Lauzon.

A l'Enclos

DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER EST.

Une vache de deux ans, couleur mêlé de blanc et rouge avec un peu de brun, une tache blanche sur le front.

FRANÇOIS WELSH,
Gardien d'enclos pour le quartier No. 1.
3ins.9.12.86.

AVIS.

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite à l'Assemblée Législative de Manitoba, à la prochaine session pour incorporer la compagnie "The Canadian Live Stock Insurance Company (Limited)," dont la nature et l'objet sont d'assurer les chevaux et les bestiaux, et les bêtes à cornes généralement contre les injures provenant d'accidents, ou contre la mort et de faire en outre des affaires d'assurance sur les bâtisses et les propriétés personnelles généralement contre les pertes et les dommages causés par le feu, la foudre, et le vent ou aucun d'eux. Le capital sera de cinq cents mille piastres $500,000, avec privilège de l'augmenter jusqu'à un million de piastres $1,000,000.

Daté en la cité de Winnipeg, ce 6ième jour de décembre A.D. 1886.
4ins.10.14.86



Proclamation

CANADA, Province de Manitoba. }

VILLE DE SAINT-BONIFACE.

Avis est par les présentes donné aux électeurs de la Municipalité de la ville de Saint-Boniface, que conformément à l'Acte des Municipalités (1886),

MM. P. A. D'Auteuil, Joseph Joyal, Jean-Baptiste Lauzon, Louis Lévreault, tous de la ville de Saint-Boniface, ayant été mis en nomination à la charge de conseil ers de la dite ville pour le quartier No. (3) trois, la votation sera reçue Mardi le quartorzième (14) jour de Décembre A.D. 1886, à la maison de M. Cléophas Marcoux, depuis neuf heures de l'avant-midi jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Donné en l'Hotel-de-ville, en la ville de Saint-Boniface, sous mon seing et le sceau de la dite ville de Saint-Boniface, ce neuvième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-six.

EDWARD R. LLOYD,
Officier-Rapporteur.
1ins.10.12.86.

Chronique Locale.

—Le chœur de la cathédrale va préparer du chant pour Noël.

—Pour maire à Winnipeg, MM. Parson et Jones briguent les suffrages.

—Le club de raquettes *Le Voyageur* aura sa sortie hebdomadaire jeudi prochain.

—La quête à la cathédrale, mercredi, a été faite au profit des Ecoles du Nord-Ouest.

—Nous jouissons d'une température des plus agréables. Il y a si peu de neige que l'on peut difficilement se servir de voiture d'hiver.

—Il y aura samedi soir à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Boniface, une assemblée publique à laquelle les contribuables sont invités à se trouver pour prendre connaissance de l'état des affaires de la municipalité.

—Il nous a été souvent dit que l'immense voie ferrée allant de l'Atlantique au Pacifique et traversant notre pays dans toute sa longueur, aurait pour conséquence avant longtemps de donner une autre direction au commerce dans tout le monde, et que l'Europe et l'Asie avant longtemps entreraient en concurrence, pour déverser leurs richesses, et nouer des relations commerciales avec le Nouveau Monde ; et voilà que déjà ces prévisions se réalisent et qu'avant la fin de la semaine, un magasin japonais sera ouvert à Winnipeg, par un français qui occupe une position importante dans le commerce à Victoria, Colombie Britannique, Monsieur Charles Gabriel. Ce Monsieur est à préparer sa place d'affaires dans le bloc McKenzie ; deux Japonais nouvellement arrivés du Japon, où ils occupaient des positions comme hommes d'affaires, auront la direction de ce nouveau lieu d'affaires, et ils seront assistés par deux jeunes demoiselles, canadiennes françaises, qui nous sont connues.

Noue sommes contents de l'arrivée de M. Gabriel, et nous espérons qu'il aura tout succès dans son entreprise.

Chronique de la Province.

Saint-Eustache,

1er décembre.—Le curé et les paroissiens de St. Eustache remercient bien cordialement toutes les généreuses personnes qui ont bien voulu organiser, diriger et encourager d'une manière quelconque, leur dernier bazar, au profit des chapelles de St. Eustache et de la Baie St. Paul (ouest.)

Quelques jours seulement de préparation précipitée ont suffi à Mme Boisvert et à Delle Shaules de Winnipeg, à Delle White, de Marquette, à Mme Ant. Hogues, de St. Charles, à Mme Précourt de St. Frs.-Xavier, et à quelques autres, pour collecter de leurs nombreuses amies et vendre divers effets pour la somme de $200.00 ; ce qui, pour nous, dans les circonstances actuelles, est d'un puissant secours et un véritable succès.

Merci donc, encore une fois, généreux bienfaiteurs et bienfaitrices ; profonde et bien sincère gratitude à toutes les personnes qui, en paroles ou en actions, en monnaie ou en effets, ont daigné contribuer à nous procurer ce puissant secours.

Saint-Joachim de LaBroquerie.

4 décembre.—Nous apprenons à ceux qui s'intéressent à nous l'heureuse nouvelle que nous avons un prêtre résident avec nous, depuis quelques jours. Nous remercions Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de nous avoir envoyé M. Pelletier comme curé ; il y a tout lieu de croire que ce digne prêtre saura se plaire au milieu de nous.

Nous devons aussi nos plus sincères remerciements à M. l'abbé Giroux, curé de Sainte-Anne, qui depuis quatre ans, a desservi notre paroisse avec le dévouement et le zèle qui lui sont connus. Nous donnons à ce dévoué pasteur l'assurance de notre reconnaissance.

Lorette

30 novembre 1886—L'honorable M. LaRivière est venu dans notre paroisse, le 30 courant, pour assister à une assemblée politique. Nous avons profité de cette occasion pour prouver au chef du parti français, que nous savons apprécier son dévouement à la cause commune, et ses services. L'adsesse suivante lui fut présentée. Inutile de dire que la réponse fut des plus heureuses.

A L'honorable A. A. C. LaRivière, Trésorier-Provincial.

Honorable Monsieur,

A l'occasion de votre visite dans notre paroisse, nous n'avons pu résister au désir de vous témoigner les sentiments d'amitié et d'attachement que nous éprouvons à votre égard :

Permettez Honorable Monsieur que les électeurs de cette paroisse vous offrent leurs sincères remerciements, pour les efforts et les sacrifices que vous vous imposez afin de sauvegarder les intérêts de la population française de la province de Manitoba.

Veuillez aussi accepter nos félicitations les plus sincères pour les marques de confiance et d'estime que les électeurs du comté de Saint-Boniface, viennent de vous donner, en vous choisissant par acclamation, pour être leur député à l'Assemblée Législative de Manitoba ;

Veuillez aussi croire que si les électeurs de la paroisse de Lorette n'ont pas pu contribuer à cette élection, au moins, pouvons vous assurer que nous vous reconnaissons avec orgueil comme chef du parti français, et souhaitons que la Providence vous accorde une bonne santé, afin que d'ici à longtemps vous puissiez soutenir les combats de la bonne cause.

Bien à vous,

Les Electeurs de la Paroisse de Lorette.
G A. Dulac, préfet ; Elzéar Lagimodière, J. W. Prince, conseiller ; Joseph Richard, conseiller ; Rémi Manaigre, conseiller ; L. Ed. Martel, conseiller ; Wm. Lagimodière, Raphaël St. Pierre, J. Bte. Désorcy, Philippe Désorcy, J. Bte. Gauthier, Jean Huppé, Pierre Gauthier, J. Ls. Richard, Camille Johnson, Séraphin Mirault, Sifroid Johnson, Jos. Johnson, Raymond Johnson. Jos. Mondor, Eusèbe Mondor, Basile Laurin, Jos. Laurin, Francis Phaneuf, Jean St. Pierre, Marcel St. Cerni, Jos. Desrosiers, Norbert Plante, Jos. W. Desrosiers, Simon Savoie, Atchez Mousseau, Cham Grégoire, Etienne Grégoire, Jos. Landry, Jos. Huppé, Alex. Champagne, Elie Dupuis, Gédéon Manaigre, Hector Manaigre, Japhet Manaigre, Alfred Bérard, Norbert Bérard, Gilbert Landry, J. Bte. Mondor, Hormisdas Laurin, P. H. Prince, Ed. Prince, Napoléon Prince, J. O. Prince, Thomas Gauthier, Ernest Gauthier, Jos. Gendron, Médéric Gendron, Alcide Gendron, Atchez Mousseau, jr., Oscar Mousseau, J. Bte Vezina. Paul Boulay, François Grégoire, J. Bte Savoie, Ulysse Martineau, Sam. Grégoire, Edouard Landry.



Proclamation

CANADA, Province de Manitoba. }

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE.

Avis est par les présentes donné aux électeurs de la municipalite de Saint-Boniface, que conformément à l'Acte des Municipalités, 1886,

MM. Victor Mager et Télesphore Pelletier ont été mis en nomination à la charge de Préfet, et MM. H. McQuaide, S. Carrière, D. Carrière, F. Poitras, C. Bousquet, A. Guay, J. B. Béliveau, J. B. Lavoie jr., Alf. Inglehart et Alex. Allard ont été mis en nomination à la charge de conseillers de la dite Municipalité. La votation sera reçue mardi le quatorzième (14) jour de decembre A.D. 1886 à la salle municipale de la dite municipalité, depuis neuf heures a.m., jusqu'à cinq heures p m.

Donné en la municipalité de Saint-Boniface, sous mon seing et le sceau de la dite municipalité de Saint-Boniface, ce neuvième jour de décembre, en l'année mil huit cent quatre-vingt-six.

JOSEPH ARTHUR PRENDERGAST,
Officier-Rapporteur.
1ins.10.12 86.

A l'Enclos

DE SAINT-CHARLES-NORD.

Trois vaches avec leurs veaux ; les trois vaches sont marquées G. S., sur la hanche droite et sont rouges et blanches.

Deux jeunes bœufs âgés d'environ deux ans, l'un barré noir et rouge et l'autre rouge.

Une vache rouge.

Une vache blanche et une noire, pas de cornes.

JAMES BROWN,
Gardien d'enclos pour Saint-Charles-Nord.
3ins.3.12.86.

PERDUE.

A Saint-Boniface, depuis le 1er octobre, une génisse âgée d'un an et demi, sous poil rouge et blanc, cornes pointues.

Une récompense libérale sera donnée à toute personne qui donnera des informations à

THOMAS CASSIN,
Saint-Boniface.
3ins 2. 12. 86.



Les personnes ayant besoin de garçons de ferme, d'ouvriers, de serviteurs, ou d'aides pour tous les travaux, sont priées de se mettre en communication avec l'agent d'Immigration du Gouvernement de Manitoba, à Winnipeg, et de lui faire connaître la nature des travaux qu'elles ont à faire exécuter ou l'aide dont elles ont besoin, les gages qu'elles paieront, et la probable durée de l'emploi, ensemble avec leur adresse et toutes les informations nécessaires pour permettre à l'agent de placer les immigrants qui demanderont un emploi immédiat lors de leurs arrivée dans la Province.

JAMES A. GREEN,
Agent d'Immigration.

Département de l'Agriculture, des Statistiques et de la Santé

Bureau de l'Immigration, Winnipeg, 5 juillet, 1886.
jno 15.7.86.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 7 janvier 1887, pour le transport des malles de sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans tous les quinze jours aller et retour, entre KINOSOTA (Manitoba House, Township 22, Rang 11 Manitoba, et WESTBOURNE.

Le et à partir du 1er février prochain, ou aussitôt, après cette date, qu'un bureau pourra être établi à Kinosota ; distance calculée, 65 milles.

Le transport devra se faire avec cheval et voiture ou avec traineau et chiens en hiver, et avec cheval et voiture ou bateau en été, *vià* Sandy Bay, Lakeside et Totogan. Le courrier devra faire pas moins de 32 milles par jour.

Le courrier laissera Westbourne tous les seconds vendredis à 7 heures a.m., et arrivera à Kinosota dans les 33 heures qui suivront. Laissera Kinosota le mardi suivant à 8 heures a.m., et arrivera à Westbourne dans les 33 heures qui suivront.

Ou s'il convient mieux aux soumissionnaires :

Le courrier laissera Kinosota tous les seconds mercredis à 8 heures a.m., et arrivera à Westbourne dans les 33 heures qui suivront. Laissera Westbourne le vendredi suivant à 7 heures a.m., et arrivera à Kinosota dans les 33 heures qui suivront.

Deux cautions doivent avec l'entrepreneur s'engager à payer une somme de $500 au cas ou le service ne serait pas bien fait.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formules de soumissions obtenues au bureau de poste de Westbourne, de M. Hebron Moor, ou à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Postes, Winnipeg, 29 novembre 1886.
3ins 2. 12. 86.

APPEL

DES

RR. SS. DE LA CHARITE

DE

SAINT-BONIFACE

POUR LA

CONSTRUCTION

D'UN

Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraitront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette construction.

Monseigneur l'Archevèque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être préparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit :

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est — Départ	Stations.	Allant vers l'Ouest — Arrivée
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest — Départ	Stations.	Allant à l'Est — Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 80 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Regina	9 30 p m
†6 25 a m a 15 / †6 55 a m l 14	Moose Jaw	5 l †7 30 p m / 14 a †7 00 p m
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14 / 11 35 p m l 11	Medecine Hat	16 l 12 40 a m / 13 a †1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8 / 12 01 p m l 10	Calgary	19 l 12 30 p m / 12 a 11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud — Départ	Stations.	Allant vers le Nord — Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord. — Départ	Stations.	Allant Sud. — Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations.	Allant à l'Est. — Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 03 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest. — Départ	Stations.	Allant Nord-Est — Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 p m

† Stations où l'on peut manger.
1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8 Dimanche et mercredi. 9 Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général. W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.
jno.18.12.84.

Avis aux Créanciers

DE

Jean-Baptiste Lagimonière, (décédé.)

Prenez avis que les créanciers de feu Jean-Baptiste Lagimonière, ci-devant de la paroisse de Lorette dans le comté de Lorette, cultivateur, décédé, le ou vers le dixième jour de septembre A.D. 1886, devront le ou avant le sixième jour de décembre 1886, envoyer par la malle, les frais de port payés d'avance, à Beck & McPhillips solliciteurs, 344 rue Principale Winnipeg, solliciteurs pour les exécuteurs testamentaires du dit défunt, leurs noms et prénoms adresses et qualités, et les détails complets de leurs réclamations, un état de leurs comptes, et la nature des garanties dont ils sont nantis, (s'ils en ont aucune.)

Et prenez avis qu'après le dit jour en dernier lieu mentionné, il sera loisible aux dits exécuteurs de distribuer l'actif du testateur entre les parties y ayant droit, ne prenant en considération que les réclamations desquelles les dits executeurs auront reçu avis.

Daté le 3 novembre 1886.

BECK & McPHILLIPS,
Solliciteurs des Exécuteurs.

4ins.11.11.86.

Avis à ceux qui confectionnent leurs Habillements.—Venez acheter vos Tweeds chez LANGEVIN & GAREAU, on vous les taillera sans charge extra.